

Voyez le Nord-Ouest canadien. Là, les catholiques ont des instituteurs catholiques et ceux-ci enseignent la religion catholique, et néanmoins les écoles sont « des écoles nationales en tout, excepté de nom ».

Pourrait-il se trouver une leçon de choses plus sérieuse ou plus sévère ? Pourrait-on invoquer un exemple propre à nous convaincre plus fortement de la nécessité de ne pas céder un seul iota du contrôle que nous possédons maintenant, ou à inspirer des idées plus sages aux partis politiques ?

Il est hors de doute que la hiérarchie ecclésiastique se refusera toujours à céder un point de ses légitimes réclamations, car c'est une question de vie et de mort pour l'Eglise dont elle a la défense. Mais nous ne sommes pas aussi certains que les divers partis politiques n'attendent pas quelque sorte de transaction dans les demandes des catholiques avant de tenter un règlement de ce troublant problème des écoles séparées. Par conséquent, tous les catholiques feront bien de ne pas perdre de vue l'exacte nature de leurs réclamations. Voici, brièvement exprimée, la formule de ces réclamations : Les écoles catholiques, sous une direction catholique, pour les enfants catholiques. Voilà, sans soustraction d'un point, ce que nous demandons, voilà ce que nous voulons avoir avant qu'aucun candidat politique puisse obtenir la promesse de nos votes. Nous laisser duper par un arrangement qui nous accorderait des instituteurs catholiques au prix d'un désistement du contrôle catholique, ce serait nous mettre dans la situation où nos coreligionnaires canadiens se sont trouvés eux-mêmes.

Les Canadiens catholiques n'ont pas vu de prime abord où ils allaient. Ils voient aujourd'hui clairement où ils en sont rendus : leurs écoles sont des « écoles nationales en tout excepté de nom » ! Prenons à temps l'avis que leur exemple nous donne. Ils ont protesté, mais en vain. Ils ont résisté constamment, mais aussi en vain. Ils avaient sacrifié dans une certaine mesure le point du contrôle, et ce sacrifice leur a été fatal. Le contrôle catholique est maintenant parti, et tout ce qui reste est cette permission d'avoir des maîtres catholiques, et à ceux qui y tiennent une demi-heure d'instruction religieuse à la fin du jour.